

Le stage de Licence

30 novembre 2015

Les étudiants de troisième année de licence informatique effectuent un stage de trois mois en entreprise, du 4 avril au 30 juin. Ce stage est partie intégrante du cursus de licence, et vaut 5 crédits ECTS.

1 Deux points importants

1.1 Le stage, c'est pas automatique

Le jury de licence est le seul habilité à autoriser un étudiant à suivre un stage. Pour prendre sa décision, il se basera sur le sérieux, l'assiduité, les résultats et le cursus antérieur. Dit autrement, un étudiant ne sera autorisé à partir en stage que si le jury estime qu'il est capable de mener à bien une tâche pratique de manière autonome, et qu'il ne nuira pas à l'image de sa formation et de l'université.

1.2 Ambassadeur

Le stage lie trois acteurs : l'étudiant, l'entreprise et l'université.

En l'autorisant à suivre un stage, la licence, et plus globalement l'université se portent garantes de l'aptitude de l'étudiant à accomplir la tâche fixée, mais aussi de son comportement dans l'entreprise. Une attitude désinvolte ou non rigoureuse conduira l'entreprise à émettre un jugement négatif sur l'étudiant, qui rejaillit forcément sur toute la formation. C'est préjudiciable à plusieurs niveaux :

- Il sera difficile de demander à cette entreprise d'accepter d'autres stagiaires.
- L'image de la formation est dégradée, ce qui conduit finalement à moins de propositions de stages ... et à une méfiance à l'égard de la formation en général, et donc une embauche plus difficile.

C'est pourquoi une partie significative de la note finale tient compte du comportement de l'étudiant à l'intérieur de l'entreprise.

2 Objectifs

Les buts du stage sont principalement :

- Prendre un contact avec le monde du travail. Pour une majorité d'entre vous, il s'agira de votre première expérience professionnelle.
- Découvrir un aspect de votre future profession, et permettre ainsi de mieux déterminer votre orientation en master.
- Aborder de façon pratique la recherche d'emploi (CV, candidatures, entretiens...)
- Prendre conscience et évaluer les connaissances et compétences acquises.

3 Dates

- Le stage se déroule du 4 avril au 30 juin.
- La recherche de stage débute maintenant.
- Le rapport de stage est à remettre aux tuteurs au plus tard 15 jours avant la soutenance.
- En même temps que le rapport de stage, vous enverrez le résumé de votre stage au responsable des stages.
- Les soutenances auront lieu dans la dernière semaine de juin.

4 Quelle mission ?

Le stage est l'occasion d'appliquer les compétences que vous avez acquises au cours des six semestres de la licence. Il s'agit d'un stage où le développement et la programmation jouent un rôle important. En particulier, vous avez suivi et validé les enseignements de technologie du Web, de programmation orientée objet, de conception, administration, utilisation de bases de données, de langage C et programmation système.

Toutes ces compétences sont applicables immédiatement dans l'entreprise. En général, les responsables d'entreprise se sont montrés très satisfaits des compétences et des réalisations des étudiants de licence Informatique et Miage des années précédentes.

Les sujets des stages tournent souvent autour de la réalisation de sites web dynamiques, de la programmation, principalement en Java (amélioration d'une application, ajout de fonctionnalités à un projet de taille conséquente ...), programmation d'applications pour smartphones et tablettes.

Les résumés des stages de Licence Informatique et de Licence Miage sont accessibles depuis le portail.

5 Le stage en pratique

Passons en revue, de manière chronologique, les différentes étapes du déroulement d'un stage.

5.1 Rechercher un stage

Le stage est une expérience, la recherche de stage en fait partie, c'est une compétence à démontrer. C'est pourquoi elle sera évaluée et contribuera à la note finale.

5.2 Comment chercher un stage ?

Les voies sont multiples, toutes sont à explorer :

- Voisinage, connaissances.
- Les grandes entreprises, régionales ou nationales, par courrier, courriel, en posant sa candidature sur leur site web (beaucoup ont une rubrique "stages").
- Les petites entreprises : démarchage direct, courriel.
- Le dépôt d'un curriculum-vitae sur un site dédié.
- La candidature spontanée.
- Certaines entreprises nous adressent des offres de stages : celles-ci seront aussitôt diffusées à l'ensemble des étudiants et affichées au secrétariat.

En pratique, on estime qu'il faut envoyer au moins une *cinquantaine* de candidatures. Commencez tôt, et ne vous désespérez pas ! N'attendez pas non plus d'avoir reçu les premières réponses (positives ou négatives) avant d'envoyer une deuxième salve de candidatures : travaillez en flux continu.

5.3 La proposition de stage

Si un employeur est intéressé par votre candidature, il vous convoquera à un entretien, où il vous expliquera ce qu'il attend de vous. Afin que nous puissions juger de la validité de cette proposition de stage par rapport aux objectifs de la licence, nous vous demanderons de vous rendre à cet entretien avec une *fiche de présentation de stage*, où l'employeur décrira :

- Son entreprise.
- Le type et la taille du service où vous travaillerez.
- Le travail demandé.
- Le matériel et les logiciels mis à votre disposition.
- les compétences attendues du stagiaire.

Vous nous remettrez alors cette fiche, qui nous permettra :

- de vous autoriser à accomplir ce stage, s'il correspond à ce que nous attendons du stage de licence, à savoir une part importante de développement, dans des langages *non triviaux* (pas uniquement de l'écriture de pages html!), à l'intérieur d'un projet de l'entreprise répondant à un besoin de celle-ci.
- ou bien de demander des précisions ou des aménagements afin que votre stage puisse être validé (précision du travail demandé, charge de travail...)
- ou bien d'estimer que cette proposition de stage ne correspond pas aux objectifs fixés (stage café, part de développement insuffisante...).

5.4 La convention de stage

Lorsque votre proposition de stage est acceptée, vous pouvez télécharger les conventions de stages, les faire signer par l'entreprise, et les rendre ensuite au secrétariat pour y apposer les signatures du responsable des stages de votre formation, et de la responsable des stages de l'université.

Ce document officiel lie les trois parties prenantes du stage : vous, l'employeur, l'université. Il permet à l'université de continuer à vous couvrir administrativement (vous restez étudiant de l'université et conservez tous les droits afférents), de garantir vos droits ... et vos devoirs : de même que l'employeur s'engage à vous fournir un travail pendant trois mois, vous vous engagez à accomplir ce travail aux conditions en vigueur dans l'entreprise !

5.5 Le tuteur universitaire

Au moment où vous partez en stage, nous vous désignerons un enseignant en tant que tuteur de stage. Ce tuteur sera chargé de suivre votre stage, c'est avec lui que vous correspondrez pendant ces trois mois. C'est lui qui évaluera la valeur de votre stage.

- Un mail vous sera envoyé au début du stage, vous donnant les coordonnées de votre tuteur.
- A vous de le contacter, en lui résumant le sujet de votre stage.
- Ensuite, vous lui enverrez chaque fin de semaine un mini-rapport, sous la forme d'un mail d'une quinzaine de lignes décrivant votre travail de la semaine.
- Le tuteur universitaire vous rendra visite sur le lieu de votre stage. Vous pourrez alors lui présenter votre travail dans son environnement, éventuellement lui en faire une démonstration (le temps limité des soutenances ne permettra pas d'effectuer ces démonstrations pendant votre soutenance). Cette visite permettra aussi au tuteur et au responsable de votre stage dans l'entreprise de faire connaissance et de discuter des différents aspects de votre séjour dans l'entreprise.
- Deux semaines avant votre soutenance, vous lui ferez parvenir votre rapport (sous forme papier ou électronique, selon les souhaits de votre tuteur), afin qu'il puisse le lire et éventuellement vous demander de le corriger.
- le tuteur universitaire, accompagné de votre responsable dans l'entreprise, animeront la soutenance que vous ferez à la fin du stage.

5.6 Le rapport de stage

Le rapport de stage est un document d'une trentaine de pages qui résume votre stage. On y trouvera :

- Une présentation de l'entreprise qui vous a accueilli.
- Une présentation du service dans lequel vous avez travaillé.
- Une présentation du but du projet auquel vous avez éventuellement collaboré, et du travail qui vous a été demandé.
- Une partie plus détaillée décrivant les différentes phases de votre travail (analyse, premières conceptions, problèmes rencontrés, et solutions apportées ...)

Ce rapport devra être relu par vos deux tuteurs avant d'être accepté. Des exemples de rapports de stages sont à votre disposition au secrétariat pédagogique.

5.7 Le résumé

En même temps que le rapport, vous nous enverrez un résumé de votre stage, dont la longueur ne devra pas dépasser le contenu d'une page A4, sous forme d'un fichier html (une feuille de style sera disponible sur le portail). Ce résumé, en anglais et en français, nous permettra de rendre publics les aptitudes de nos étudiants, et les types de stages qui leur ont été proposés. Le résumé comprendra une présentation de l'entreprise et une description du sujet du stage. Les résumés des années précédentes sont disponibles sur le portail.

5.8 La soutenance

La soutenance est, après le rapport et le résumé, la troisième occasion de présenter votre travail. Elle dure 30 minutes, partagées en :

- 15 minutes de présentation (un vidéo-projecteur est à votre disposition, et sur demande, un portable peut vous être prêté).
- 10 minutes de questions du public.
- 5 minutes de délibération du jury (vos tuteurs).

Le but de la soutenance est de présenter votre travail à un public qui ne le connaît pas et ne l'a pas suivi depuis le début. Il vous faut faire une synthèse de votre stage (entreprise, projet, travail) sans entrer dans les détails du code ou de l'implémentation. C'est l'occasion de faire comprendre au public l'importance de votre contribution, et la charge de travail et de problèmes à laquelle vous avez fait face.

Les soutenances sont publiques, sauf demande de confidentialité de la part de l'entreprise.

Les étudiants de licence assistent aux soutenances de leurs camarades (un planning de présence sera diffusé).

5.9 Evaluation

La note de stage prendra en compte :

- Le professionnalisme de la démarche (2/20) :
 - La recherche de stage.
 - La régularité et la pertinence des rapports hebdomadaires envoyés au tuteur universitaire.
 - Le résumé.
- L'avis du responsable de votre stage dans l'entreprise sur les différents aspects de votre comportement dans l'entreprise. Une grille d'évaluation selon plusieurs critères lui sera envoyée à la fin du stage. Un exemplaire de cette grille d'évaluation sera visible sur le portail de Licence (8/20).
- La bonne facture du rapport final (ne négligez pas l'orthographe!) (4/20).
- La soutenance (4/20).
- Le résumé en anglais(2/20).

6 Divers

- Il y a un onglet 'stage' sur le portail de la licence, où dans un premier temps, vous retrouverez ce document et les fiches de présentation de stage.
- Le stage durant officiellement trois mois, il est donc rémunéré, conformément à la loi (1/3 du smic).
- Il est possible d'accomplir son stage à l'étranger (mais c'est aussi à vous de le trouver!). Dans ce cas, le département et la région peuvent octroyer une bourse.
- En licence, le stage dure trois mois, et se termine le 30 juin, soutenance incluse. Toute période supplémentaire dans l'entreprise ne concerne plus l'université, et doit faire l'objet d'un contrat entre vous et l'employeur.